

TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS, C'EST MORT ! TRAVAILLER JUSQU'A L'USURE, C'EST NON !



Le gouvernement engage en janvier 2023 une énième nouvelle « réforme » des retraites pour:

- repousser l'âge de départ à **64 ans**;
- nous obliger à cotiser pendant **43 ans** pour avoir une retraite complète.

Le gouvernement dit vouloir protéger le système par répartition, alors que le dernier rapport du Conseil d'orientation des retraites explique que ce système n'est pas menacé et que les déséquilibres sont minimes et provisoires. Et si vraiment le financement est en difficulté, c'est que les précédentes réformes (Réduction Fillon) ont rabaissé les cotisations patronales pour les salaires de moins d'1,6 fois le Smic !

Or les cotisations sociales ne sont pas des charges ! Jamais une travailleuse ou un travailleur ne devrait les appeler ainsi. Les cotisations sont une partie de nos salaires, et qui financent l'assurance-maladie, le chômage, la formation, l'aide aux familles ou la retraite.

Selon la DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques), **une personne sur deux est sans emploi entre 55 et 64 ans et deux personnes sur trois sont entre 60 et 64 ans !** Et 27,6 % d'entre eux ne travaillent qu'à temps partiel ! Comment cotiser correctement sans travail ? De quoi survivre, pour beaucoup, en attendant une retraite toujours repoussée ?

Beaucoup de travailleurs pauvres ne verront jamais la retraite : morts avant d'y arriver ! **Un quart des hommes parmi les 5 % les plus pauvres décèdent avant 62 ans.** Ceux-là mourront littéralement au boulot. À 55 ans un maçon est fracassé, et beaucoup n'atteignent pas les 60.

Les femmes seraient les grandes perdantes de cette réforme, du fait de leurs carrières plus courtes, s'arrêtant ou limitant leurs activités professionnelles pour élever les enfants, s'occuper des personnes dépendantes... **40 % des femmes partent aujourd'hui avec une carrière incomplète** (32 % pour les hommes). La pension de droit direct des femmes est actuellement inférieure de 42 % à celles des hommes, écart ramené à 29 % une fois intégrée la pension de réversion et les droits familiaux (MDA : Majoration de durée d'assurance, qui permet aux femmes de valider 2 ans de cotisation par enfant dans le privé et 1 an dans le public). La réforme s'attaque également à ces droits familiaux et à la pension de réversion. Ça ratisse large !

Les départs anticipés seront supprimés, avec des critères de pénibilité rétrécis comme peau de chagrin et discriminatoires, 75% des bénéficiaires en étant des hommes.

Les régimes spéciaux, conquis par les luttes des travailleur-euses et qui les protègent de l'arbitraire du pouvoir, ne s'appliqueront plus aux nouveaux et nouvelles embauchés.es !

En compensation de ces attaques, le gouvernement propose de réintroduire les critères de pénibilité que Macron a fait supprimer en 2017 ! Je te pique 100 balles, mais je te rends les 5 € que je t'ai piqué il y a 5 ans ! T'es d'accord avec ça ?

La Retraite est un choix politique de partage des richesses, de justice sociale, de conditions de travail.

La CNT revendique :

- La hausse générale des pensions
- **La hausse générale des salaires** pour faire face à l'inflation et financer nos retraites
- L'abaissement de l'âge légal de départ à la retraite pour profiter de la vie en bonne santé
- L'abandon de la décote et de la surcote
- **La prise en compte de la pénibilité du travail**, des années d'études et des périodes de chômage
- Le refus des retraites par capitalisation ou de son financement par l'impôt
- **La réduction massive du temps de travail** sans perte de salaire et emploi pour toutes et tous
- L'exclusion du patronat des instances de gestion des caisses de protection sociale des travailleur.euses
- La prise en compte des tâches et des contraintes liées à la maternité et à l'éducation des enfants

L'Union Locale CNT 44 appelle l'ensemble des travailleur.euses à se réunir en assemblée générale pour décider des modalités de la grève pour obtenir l'abandon de ce projet de loi et l'amélioration pour toutes et tous de nos salaires et de nos retraites.

L'Union Locale CNT 44 soutient toutes les initiatives pour mettre en place des caisses de grève.

**NI PATRON, NI ETAT !
NOTRE TRAVAIL NE LEUR APARTIENT PAS !
EN GREVE JUSQU'A LA RETRAITE !**

